

France-Frontignan: Road-maintenance works

OJ S 6/2021 11/01/2021

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Sète Agglopôle Méditerranée
National registration number: 20006635500013
Postal address: 4 avenue d'Aigues
Town: Frontignan
NUTS code: FRJ13 Hérault
Postal code: 34110
Country: France
E-mail: correspondre@aws-france.com
Internet address(es):
Main address: <http://www.agglopole.fr/>
Address of the buyer profile: <http://www.agglopole.fr/>

I.1. Name and addresses

Official name: Mairie de Bouzigues
Postal address: 33 rue de la République
Town: Bouzigues
NUTS code: FRJ13 Hérault
Postal code: 34140
Country: France
E-mail: correspondre@aws-france.com
Internet address(es):
Main address: <http://www.agglopole.fr/>
Address of the buyer profile: <http://www.agglopole.fr/>

I.1. Name and addresses

Official name: Mairie de Loupian
Postal address: place Charles de Gaulle
Town: Loupian
NUTS code: FRJ13 Hérault
Postal code: 34140
Country: France
E-mail: correspondre@aws-france.com
Internet address(es):
Main address: <http://www.agglopole.fr/>
Address of the buyer profile: <http://www.agglopole.fr/>

I.1. Name and addresses

Official name: Mairie de Montbazin
Postal address: place de la Mairie

Town: Montbazin
NUTS code: FRJ13 Hérault
Postal code: 34560
Country: France
E-mail: correspondre@aws-france.com
Internet address(es):
Main address: <http://www.agglopoie.fr/>
Address of the buyer profile: <http://www.agglopoie.fr/>

I.1. Name and addresses

Official name: Mairie de Vic-la-Gardiole
Postal address: rue de la Mairie
Town: Vic-la-Gardiole
NUTS code: FRJ13 Hérault
Postal code: 34116
Country: France
E-mail: correspondre@aws-france.com
Internet address(es):
Main address: <http://www.agglopoie.fr/>
Address of the buyer profile: <http://www.agglopoie.fr/>

I.1. Name and addresses

Official name: Mairie de Poussan
Postal address: avenue Général de Gaulle
Town: Poussan
NUTS code: FRJ13 Hérault
Postal code: 34560
Country: France
E-mail: correspondre@aws-france.com
Internet address(es):
Main address: <http://www.agglopoie.fr/>
Address of the buyer profile: <http://www.agglopoie.fr/>

I.2. Information about joint procurement

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.agglopoie.fr/>
Additional information can be obtained from the abovementioned address
Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.agglopoie.fr/>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Travaux de voirie pour le groupement de commandes de Sète Agglopôle Méditerranée
Reference number: 20ac054/Sb

II.1.2. Main CPV code

45233141 Road-maintenance works

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Il s'agit de l'entretien des rues et voies des zones d'activités économiques et du patrimoine infrastructure pour Sète Agglopôle Méditerranée ainsi que les villes adhérentes. Ce marché public est réparti en trois zones géographiques. Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du code de la commande publique avec les organismes suivants:

- Sète Agglopôle Méditerranée,
- Mairie de Bouzigues,
- Mairie de Loupian,
- Mairie de Montbazin,
- Mairie de Vic-la-Gardiole,
- Mairie de Poussan.

Le coordonnateur du groupement de commandes est: Sète Agglopôle Méditerranée.

Forme de marché: à bons de commande avec maximum.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

Maximum number of lots that may be awarded to one tenderer: 2
The contracting authority reserves the right to award contracts combining the following lots or groups of lots:

Concernant les lots 1 et 2: un même candidat ne pourra se voir attribuer qu'un seul lot. Le candidat sorti premier de l'analyse des offres du lot 1 se verra attribuer le lot 1. S'il ressort également premier du classement du lot n° 2, il ne pourra être retenu, et le candidat retenu sur le lot 2 sera le deuxième de ce classement.

II.2. Description

II.2.1. Title

Voirie en gestion par Sète Agglopôle Méditerranée — secteur 1

Lot No: 01

II.2.2. Additional CPV code(s)

45233141 Road-maintenance works, 45233140 Roadworks, 45233142 Road-repair works

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ13 Hérault

II.2.4. Description of the procurement

Voirie en gestion par Sète Agglopôle Méditerranée — secteur 1. Secteur I, voiries en gestion par Sète Agglopôle Méditerranée des zones d'activités économiques et du patrimoine infrastructure, sur les communes de Sète, Marseillan, Mèze, Bouziauxes, Louoian, Villevevrac.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 40.0

Price - Weighting: 60.0

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois. La durée de chaque période de reconduction est de douze mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du présent contrat, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (travaux ou services), un ou plusieurs nouveaux contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau contrat pourra être conclu ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent contrat.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Sète Agglopôle Méditerranée. Période maximale HT. Période initiale 600 000 EUR. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

II.2. Description

II.2.1. Title

Voirie en gestion par Sète Agglopôle Méditerranée — secteur 2

Lot No: 02

II.2.2. Additional CPV code(s)

45233141 Road-maintenance works, 45233140 Roadworks, 45233142 Road-repair works

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ13 Hérault

II.2.4. Description of the procurement

Voirie en gestion par Sète Agglopôle Méditerranée — secteur 2. Secteur 2, voiries en gestion par Sète Agglopôle Méditerranée des zones d'activités économiques et du patrimoine infrastructure, sur les communes de Montbazin, Poussan, Gigean, Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Frontignan, Mireval, Vic-la-Gardiole.

II.2.5.

Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 40.0

Price - Weighting: 60.0

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois. La durée de chaque période de reconduction est de douze mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du présent contrat, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (travaux ou services), un ou plusieurs nouveaux contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau contrat pourra être conclu ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent contrat.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Sète Agglopôle Méditerranée. Période maximale HT. Période initiale 400 000 EUR. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

II.2. Description**II.2.1. Title**

Voiries en gestion par les communes — secteur 3

Lot No: 03

II.2.2. Additional CPV code(s)

45233141 Road-maintenance works, 45233140 Roadworks, 45233142 Road-repair works

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ13 Hérault

II.2.4. Description of the procurement

Voiries en gestion par les communes — secteur 3. Secteur 3, voiries en gestion par les communes de: Bouzigues, Loupian, Montbazin, Poussan, Vic-la-Gardiole.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 40.0

Price - Weighting: 60.0

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois. La durée de chaque période de reconduction est de douze mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du présent contrat, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (travaux ou services), un ou plusieurs nouveaux contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau contrat pourra être conclu ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent contrat.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Période initiale, montants maximaux HT.

Mairie de Bouzigues 100 000 EUR.

Mairie de Loupian 60 000 EUR.

Mairie de Montbazin 200 000 EUR.

Mairie de Vic-la-Gardiole 100 000 EUR.

Mairie de Poussan 100 000 EUR.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

— formulaire DC1, lettre de candidature — habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

— formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

DC1: le candidat complète dans son intégralité le formulaire DC1, dans sa version la plus récente, afin d'attester sur l'honneur qu'il ne fait l'objet d'aucun cas d'exclusion prévus aux

articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
— présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social détaillées dans le CCAP. Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat.

Prestations réglées par des prix unitaires. Prix révisables annuellement. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations: le contrat sera financé sur les ressources propres de chaque collectivité membre du groupement (imputation coordonnateur: tous budgets/nature 615231, 21, 23). Les modalités de paiement sont régies par les articles L. 2392-10, R. 2392-10 à R. 2392-13 du CCP et soumises au CCAG applicable au contrat. Retenue de garantie de 5 %, qui peut être remplacée par une garantie à 1^{re} demande ou une caution personnelle et solidaire. Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100 % du montant de l'avance.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/02/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders
Date: 10/02/2021 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agglopoie.fr/> — La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document unique de marché européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

Demandes de renseignements: les demandes de renseignements doivent parvenir, par écrit, dix jours calendaires avant la date limite de remise des plis, via le profil d'acheteur, et selon les modalités définies au règlement de la consultation. Une réponse écrite sera adressée au plus tard six jours calendaires avant la date limite de remise des plis. Le gestionnaire commande publique de la consultation est SB +33 467464764.

Numéro de la consultation: 20ac054.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montpellier

Postal address: 6 rue Pitot

Town: Montpellier

Postal code: 34063

Country: France

E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telephone: +33 467548100

Fax: +33 467547410

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier:

- référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat;
- référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA;
- recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat);
- recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique;
- recours en indemnisation qui devra, obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

VI.5. Date of dispatch of this notice

06/01/2021